A photograph of a wheat field under a clear blue sky. The wheat stalks are green and have long, thin awns. Several bright red poppies are scattered throughout the field, some in full bloom and others as buds. The text 'INFO REAU' is overlaid at the top in a white, serif font with a thin black outline.

# INFO REAU

**JUIN 2013**

**N°23**

## **LE COMITÉ DE RÉDACTION DE L'INFO RÉAU**

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

**N'attendez pas,  
venez nous rejoindre.**

## **PARTICIPANTS A CE NUMÉRO:**

AUZET Alain	PERCET Patricia
GAUTHIER Loïc	MARTIAL Laurent
BERTRAND Maxime	BOEY Christian
FERRIEN Emmanuel	
PERREAU Françoise	
BEAUJOUAN Roselyne	
Les enseignantes de l'école	

# SOMMAIRE

LA VIE A RÉAU	PAGE 4
DOSSIER	PAGE 11
LA VIE ASSOCIATIVE	PAGE 12
LA VIE A L'ÉCOLE	PAGE 14
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 15
LE CARNET DE RÉAU	PAGE 16
FINANCES	PAGE 18
BRÈVES	PAGE 20
RÉAU PRATIQUE	PAGE 22



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Je vous retrouve avec plaisir pour ce numéro de l'été de notre INFO REAU.

Après cet hiver qui n'en finissait pas, nous sommes tous enfin soulagés de retrouver un peu de chaleur.

De chaleur humaine, il en a été question lors de la visite de nos amis Mauritanien de Dar El Barka, commune jumelée avec Réau. Cette semaine fut l'occasion de définir les actions que nous mettrons en œuvre dans les prochains mois en matière de coopération et d'échanges.

L'évènement marquant de cet été dans notre commune sera l'ouverture de la plateforme du SMITOM.

Au risque de me répéter, je rappelle que cet équipement nous a été imposé, notre mission se résumant à essayer de réduire ses impacts sur notre qualité de vie.

L'inauguration est prévue le 5 juillet. J'ai par ailleurs demandé au SMITOM d'organiser une visite du site pour les habitants.

La révision du PLU sera adoptée dans les prochains jours, lors du Conseil Municipal, tout comme la rétrocession des parties communes du Hameau de Ourdy.

Comme chaque année à cette période, vous trouverez dans les pages suivantes les grandes orientations du budget primitif. Pour la troisième année consécutive, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux des trois taxes.

Vous découvrirez les éléments majeurs du programme de travaux et d'investissements inscrits.

Cette année, l'accent a été mis sur l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite et la poursuite de l'embellissement de la commune.

Nous travaillons également à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Une double page est réservée aux associations. Réau est une commune très vivante en la matière, et la municipalité maintient son effort pour les accompagner.

En juin 2012, nous remettons en service la bibliothèque. Un an après, le constat est plutôt décevant, compte tenu d'une trop faible fréquentation. Je vous invite donc à vous y inscrire dès le mois de septembre. Vous y trouverez plus de 2000 ouvrages et des bibliothécaires dévouées.

Il me reste à vous souhaiter de passer un très bel été.

Je vous donne rendez-vous pour la troisième édition de notre grand évènement « DESTINATION REAU », les 14 et 15 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, avec de nombreuses animations, dont les deux petits trains qui sillonneront Réau les deux jours.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

**Alain AUZET,  
Maire de RÉAU**



## VIDE-GRENIER



Par cette belle journée du 21 avril, 104 exposants ont pris place sur le parking de la salle des fêtes. Les visiteurs étaient aussi au rendez-vous. La bonne humeur et un esprit de convivialité ont fait de cette journée un moment agréable pour tous.

En espérant que vous serez aussi nombreux l'année prochaine !

## FÊTE COMMUNALE



La fête communale, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée samedi 22 juin à la Salle des Fêtes.

Comme les années précédentes, c'est la traditionnelle kermesse qui a lancé l'évènement, sur le terrain de basket. Différentes animations étaient proposées aux enfants et aux adultes, dont deux structures gonflables. Un apéritif était ensuite servi vers 18h30, ouvert à tous.

Les personnes inscrites au dîner ont ensuite pu découvrir la cuisine et le folklore Indien.

Puis, la soirée s'est terminée par une retraite aux lampions dans les rues de Réau, avant que le feu d'artifice ne clôture en beauté cette belle fête communale. Un grand Bravo aux bénévoles du Comité des Fêtes, et rendez-vous en 2014 !



# MARATHON DE SÉNART

La 14ème édition du Marathon de Sénart s'est déroulée le 1er mai. Plus de 2000 coureurs ont foulé les routes de Sénart sur 42,195 Km.

Parmi eux, 2 Réaltais ont porté haut les couleurs de notre commune :

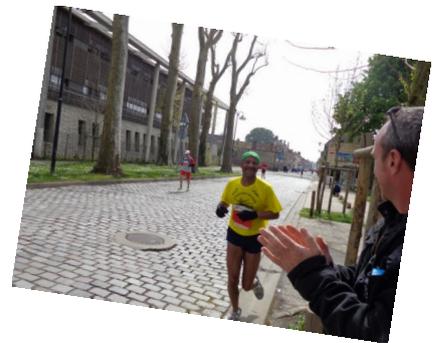
- Jocelyn BIANAY (3 h 23 min)
- Eddy RICHARD (3 h 44 min)

Nos deux champions se rapprochent des meilleurs et se classent respectivement 169 ème et 400 ème de l'épreuve.



Réau, comme à son accoutumée, s'est distinguée par son accueil dynamique, encourageant et festif. La fête n'aurait pu être aussi réussie sans les équipes de bénévoles disponibles et impliqués.

Un grand bravo à tous et rendez-vous en 2014 pour une 15 ème édition !!!



LA VIE A REAU

# CHASSE AUX MACARONS DE RÉAU AU DOMAINE AUX MERVEILLES



Le samedi 30 mars 2013, de 10h30 à 16h30, le Domaine des Macarons de Réau est devenu l'espace d'une journée le **Domaine aux Merveilles**. Les cloches avaient fait parvenir un parchemin à Harmony et Régis dans lequel elles les prévenaient de leurs venues. Les enfants de 3 à 10 ans étaient attendus ce jour-là pour reprendre en chœur la chanson des Macarons. Toutes les friandises trouvées ont été redistribuées équitablement entre les enfants.

Régis en a profité pour dévoiler les secrets de fabrication du Macaron de Réau !!



## THÉÂTRE

Le 23 Mars, la commune a organisé une soirée théâtrale à la salle des fêtes. Cette année, l'accent a été mis sur l'humour, puisque la troupe a eu le plaisir d'interpréter une pièce de Robert Lamoureux : « La Soupière ». Beaucoup de spectateurs avaient pris place dans la salle, pour la plus grande joie des comédiens. Un verre de l'amitié était ensuite offert par la Commune. Compte tenu du succès qu'a connu cette représentation, la Commune pense donc renouveler une soirée théâtre l'an prochain.



# LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque communale est ouverte depuis le mois de juin 2012. Les employés communaux, épaulés par plusieurs bénévoles, ont déployé beaucoup d'énergie pour installer cet équipement, et l'améliorer au fil des mois.

Malheureusement, la bibliothèque souffre aujourd'hui d'une trop faible fréquentation.

Alors, si vous êtes intéressés par la lecture, ou si vous souhaitez encourager vos enfants à lire, rendez-vous à la bibliothèque ! (accès par le parking de l'école de la Colombe)



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- Le mardi de 16h30 à 18h00
- Le mercredi de 17h00 à 19h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00 un samedi sur deux

☎ 01.60.66.90.51

✉ [bibliotheque.de.reau@orange.fr](mailto:bibliotheque.de.reau@orange.fr)

La bibliothèque sera fermée à partir du 3 juillet 2013 après la permanence. Elle ouvrira à nouveau ses portes le 9 septembre 2013.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une cérémonie s'est tenue, comme chaque année, devant le Monument aux Morts, pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale.

En l'absence de Monsieur le Maire, c'est Madame DAVID, Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires et Sociales, qui a animé la cérémonie.

Exceptionnellement, l'horaire avait été avancé.

Un verre de l'amitié a ensuite été offert aux personnes présentes.



# JUMELAGE



Dans le cadre d'une visite en France des Maires des communes mauritaniennes jumelées aux communes de Sénart, nous avons reçu la dernière semaine de Mai Monsieur Tidiane KANE, Maire de Dar El Barka et Monsieur Moctar SOW, Président du Comité de Jumelage.

Cette semaine fut riche en échanges. Elle a permis de conforter l'amitié entre élus, préalable nécessaire à une amitié durable entre nos populations.

Au-delà du facteur humain, plusieurs réunions étaient organisées, au SAN de Sénart mais aussi en Mairie.

En terme de coopération, il a principalement été défini une action concrète de coopération, pour laquelle le Comité de Jumelage de Réau consacrera une enveloppe budgétaire : l'équipement de l'école de Dar El Barka en tables et en chaises, ce qui sera une grande avancée pour les enfants de cette commune.

Au cours de la semaine, nous avons pu visiter ensemble le Musée SAFRAN, et nous remercions Monsieur DECLERCQ et Monsieur VERON pour leur grande disponibilité à cette occasion.

Une visite de l'un des bijoux du patrimoine de Seine et Marne s'est déroulée le jeudi au Château de Vaux le Vicomte.

Ce même jeudi, en soirée, nous avons convié les habitants à venir échanger avec nos amis autour d'un verre de l'amitié, à la Salle des Fêtes, en présence de notre Député.

Le vendredi, Monsieur KANE et Monsieur SOW ont participé au Millénaire, à une journée de rencontre de l'ensemble des communes Françaises jumelées avec des communes Mauritaniennes.



Ils sont repartis le samedi en saluant la Fraternité qui a prévalu dans nos relations durant cette semaine.

Certains à Réau doutent encore de la pertinence de ce jumelage. Tous les avis sont respectables. Sachez que le budget consacré par la commune n'est que de deux euros par habitant et par an. Pourtant, cette modeste contribution permet d'apporter beaucoup à la population de Dar El Barka.

Quelques chiffres pour finir : en Mauritanie, il n'a pas plu pendant vingt ans ! Mardi 11 juin, la température y est montée à 54°, résultat du réchauffement climatique, qui risque d'être dramatique dans ces régions du Monde.



De quoi nous faire tout de même un peu réfléchir, et nous amener à faire preuve d'un peu de solidarité et de fraternité...



# LE MUSÉE SAFRAN



Si la curiosité ne vous a pas encore « incités » à pousser les portes du musée SAFRAN, alors n'hésitez plus et partez découvrir cet endroit formidablement accueillant.

A son origine, en 1985, une petite équipe de bénévoles passionnés travaillant sur le site de Villaroche commence à restaurer les matériels les plus anciens. Ce lieu fut choisi et, en 1990, l'association des amis du musée SNECMA voyait le jour. Pour abriter ce musée, il est alors décidé d'utiliser un ancien hangar à hydravions de 4000 m<sup>2</sup> datant des années 30, désaffecté depuis le transfert en 1972 des essais en vol de Saint Chamas à Istres. Ce bâtiment, transporté avec difficulté d'Istres à Villaroche, fut reconstruit puis restauré pour accueillir le musée SNECMA.

Lors de votre visite, vous suivrez l'évolution de ce groupe depuis son origine en passant par les dates les plus significatives de son histoire, des noms prestigieux ressurgiront dans la mémoire des plus anciens tels que : « Louis SEGUIN, les frères MOREAUX, Marc BIRKIGT (Hispano-Suiza), Roland GARROS, Marcel MOME »... La frise chronologique se mettra en place et vous serez guidés petit à petit vers ce qu'est SAFRAN aujourd'hui : un équipementier international de haute technologie, leader en aéronautique, défense et sécurité. Passé l'historique et tous les hommes qui en ont fait sa renommée, vous serez étonnés par la diversité de ce patrimoine technique et industriel. Vous redécouvrirez des objets innovants à l'époque de leur création, mis en valeur de manière vivante et interactive grâce à une scénographie aussi bien visuelle que sonore. Ceux-ci, restaurés avec passion par des anciens du groupe (ces derniers toujours présents lors des heures d'ouverture du musée répondront à toutes vos interrogations), sont le témoignage bien réel de l'évolution de notre technologie : fusées, équipements spatiaux, hélicoptères, drones et autres engins volants, mais aussi : motos, vélos, voitures, tracteurs ; et plus inattendus, machines à coudre, cocottes minutes... Si, au cours de votre visite, on vous propose de monter à bord d'une « alouette 2 » ou dans un « mirage 3 », ne soyez pas surpris, mais rassurez-vous, le décollage n'aura pas lieu !!! ...

Le musée intègre également dans son espace une grande salle de spectacle qui permet à la SNECMA d'accueillir des manifestations variées. En Mars, une exposition retraçait le parcours de nombreuses femmes ayant marqué l'aviation dont Hélène Boucher, Jacqueline Auriol... L'association VITADANCE parrainée par la ligue départementale contre le cancer y réunissait 170 amateurs de Zumba. En Avril, le meeting TOYOTA/HARLEY DAVIDSON présentait plus de 200 voitures et motos.

En Mai y avait lieu la finale du « Rocketry Challenge » organisé par l'association « PLANETES SCIENCES ». C'est un concours de mini fusées s'adressant à des jeunes (de la 6ème à la Terminale) déjà passionnés d'aéronautique. Celui-ci consistait à faire décoller une fusée transportant un œuf cru (en suivant un cahier des charges bien précis), l'objectif étant de le ramener intact à sa base. 5 équipes participeront à la Finale internationale au salon du Bourget. Sans oublier, comme chaque année, le spectacle de fin d'année de l'école de REAU.

Sources : livre de Robert LAMOUCHE « Histoire du Centre Aéronautique de Melun-Villaroche »

Merci à Mr RIO ancien de la SNECMA pour son accueil.

Plus d'infos sur le site : [www.museesafran.com](http://www.museesafran.com)

Visite du musée : le mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H, chaque dernier samedi du mois de 14 H à 17 H. Sur rendez-vous les autres jours auprès de l'AAMS (membres de l'association des amis du musée SAFRAN).

Contact : Tél : 01.60.59.72.58—email : [aams@museesafran.com](mailto:aams@museesafran.com)



# TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

A l'occasion de sa séance du mois d'avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2013 de la commune, validant par la même occasion le programme de travaux et d'investissements planifiés.

Voici les principaux travaux ou investissements inscrits en 2013 :

- le remplacement des menuiseries de l'ancienne cantine, en vue de la sécuriser et pour apporter une meilleure isolation thermique,
- La poursuite de l'aménagement des trottoirs rue des Bergers,
- L'acquisition de mobilier pour l'école,
- L'acquisition de tatamis pour la salle des fêtes,
- L'acquisition d'un terrain impasse de la Forge,
- L'acquisition de jardinières supplémentaires pour poursuivre le fleurissement de la commune,
- L'installation d'un défibrillateur en mairie,
- Les travaux de mise aux normes pour accès aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes, à la mairie et au Monument aux Morts,
- L'aménagement paysager du terre-plein central, rue Frédéric Sarrazin, en entrée Nord du Bourg,
- L'installation de parkings à vélos devant la salle des fêtes et la Mairie,
- L'installation d'un banc devant la salle des fêtes,
- Des travaux de peinture à l'ancienne cantine et le remplacement des dalles de faux-plafond,
- Le gravillonnage de la rue du cimetière.

Enfin, compte tenu d'une météo capricieuse fin 2012, l'éclairage supplémentaire qui devait être installé au stade n'avait pas pu être réalisé. Cela vient d'être fait.



## ASSAINISSEMENT DE VILLAROCHE

Dans le cadre de la préparation des travaux du réseau d'assainissement collectif du hameau de Villaroche, des sondages complémentaires ont été réalisés par la société des Eaux de Sénart le long de la route située entre la RD 57 et l'entrée du hameau.

Ils ont notamment pour but de valider l'emplacement des réseaux existant en sous-sol.



# OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

## OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE RÉAU LE 1ER JUILLET 2013

La nouvelle déchèterie de Réau ouvrira ses portes le 1er juillet 2013 en même temps que le nouveau quai de transfert.

Parmi les 6 communes qui étaient jusqu'à présent rattachées à la déchèterie de Savigny le Temple, 4 communes relèveront de celle de Réau à son ouverture : Cesson, Vert Saint Denis, Réau et Lieusaint. Les badges des administrés de ces communes seront récupérés lors de leur premier passage afin d'être ensuite remplacés par un nouveau badge.

Les habitants de Savigny le Temple et de Nandy continueront à se rendre sur la déchèterie de Savigny le Temple, permettant une répartition équitable d'environ 30 000 habitants sur chacune des 2 déchèteries.

L'inauguration officielle du site de Réau « construction d'une plateforme de compostage de déchets verts, d'une déchèterie et d'un quai de transfert » aura lieu le vendredi 5 juillet 2013 en présence de Madame KLEIN, Préfète de Seine-et-Marne, Monsieur Franck VERNIN, Président du SMITOM-LOMBRIC et des partenaires financiers, la Région Ile-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

### CONDITIONS D'ACCÈS :

L'accès est limité aux véhicules légers (inférieurs à 3,5 tonnes)

Pour accéder à votre déchèterie, il faut impérativement vous munir des deux pièces suivantes :

- une carte d'identité
- Un justificatif de domicile (facture téléphone, EDF, gaz...)

Ultérieurement, une carte d'accès électronique vous sera attribuée.



### HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés aux horaires habituels (à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre)

- du 1er avril au 31 octobre (horaires d'été)

Semaine : 15h—19h

Samedi : 10h—19h

Dimanche : 10h—13h

- Du 1er novembre au 31 mars (horaires d'hiver)

Semaine : 14h—18h

Samedi : 9h—18h

Dimanche : 10h—13h

# PRÉPARER LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION SPORTIVE « LE GOLF DE LA CROIX DES ANGES »

Elle a été créée en 1975. Sa gestion est assurée uniquement par des bénévoles.

Le nombre de licences enregistrées par l'AS pour 2013 est de 60.

L'accès au parcours et au club-house se fait par la route de Villaroche et le chemin du Savoir.

Le parcours est défini dans sa configuration actuelle comme un « par 31 » pour une distance maximum de 2 014M.

Il fonctionne toute l'année (il suffit de passer le portail !!) . L'essentiel des renseignements est affiché. L'objectif actuel de l'association est d'approcher un fonctionnement qui paraît-il est irlandais, à savoir :

- Un fonctionnement à moindre frais pour un parcours entretenu correctement mais rustique,
- Une confiance dans l'intégrité des pratiquants,
- Faciliter et encourager la pratique du golf et l'esprit sportif.

### Les tarifs :

- 10 € la journée
- 40 €/mois ; tous les jours ; individuel
- 60 €/mois ; tous les jours ; couple

### Licence :

Elle est vivement conseillée pour l'assurance nécessaire à la pratique de ce sport.

Adulte : 49 €/Jeune Adulte : 26 €/Enfant : 12 €/Jeune : 15 €

Initiations : elles sont gratuites toute l'année.

Les cours : ils ne sont pas assurés par des enseignants professionnels. Seules les initiations gratuites sont dispensées par des golfeurs classés (en bénévolat complet).

Le matériel est prêté gracieusement.

Les évènements annuels : « Portes ouvertes » sous l'égide de la FFG. L'association y participe depuis plusieurs années. « Tous au Golf » avec grand renfort médiatique.

Plein air, maîtrise de soi, concentration, discipline, respect de la nature, du parcours, de l'environnement, convivialité...

Pour tous renseignements, Vous pouvez téléphoner au 01.60.60.18.76.



# PRÉPARER LA RENTRÉE ASSOCIATIVE

## HARMONIE ET EQUILIBRE

COURS DE QI GONG ET DE SOPHROLOGIE

Tous les jeudis de 19 H à 20 H 15 dans la salle des fêtes de Réau

Tarif : 120 euros pour l'année

Reprise des cours le 12 septembre 2013 à 19 H (1er cours gratuit)

N'hésitez à vous renseigner lors du forum des associations

Ces disciplines permettent :

- d'évacuer le stress et l'anxiété
- d'augmenter les défenses immunitaires
- De renforcer et assouplir le corps
- De retrouver le sommeil
- D'avoir une meilleure concentration



Professeur de Qi Gong : Mieu-Chan DAY

tél : 06.86.08.01.72

Présidente : Christiane DAGUET

Tél : 06.24.31.29.93

Trésorière : Maria REGANHA

Tél : 06.71.09.57.98



## RÉAU SPORT LOISIRS

Le football club de Réau se compose de 2 équipes :

- les vétérans (avoir plus de 35 ans)
- Les CDM (Championnat du Dimanche Matin) (avoir plus de 18 ans)

Tous les matchs ont lieu le dimanche matin.

Les entraînements se déroulent les mardi et jeudi à partir de 19h30 sur le stade municipal de Réau.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter :

- Mme SZYBIAK Evelyne au 06.16.22.09.98 (Responsable Vétérans)
- Mr DELAQUAISE Laurent au 06.32.26.94.83 ou Olivier au 06.50.45.65.76

## CLUB DE LOISIRS

Vous avez 60 ans et plus, et habitez la commune.

Vous souhaitez rompre avec la solitude ?

Pour tout renseignement, contactez

Mr HERY au 01 60 60 99 60

**Profitez de cette journée pour venir découvrir les différentes associations.**

**Animations, démonstrations et inscriptions.**

**FORUM DES ASSOCIATIONS LE**

**14 SEPTEMBRE 2013**

**LA VIE ASSOCIATIVE**

# JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'école de la Colombe a ouvert ses portes aux parents d'élèves le samedi 8 juin au matin.

C'est par une belle matinée ensoleillée que les chevaliers et princesses de PS/MS ont défilé avec heaumes, hennins et boucliers. Puis ils ont fièrement présenté des acrobaties répétées tout au long de l'année. Ensuite, les élèves de GS, CP, CE1 ont chanté sur le thème du jardin et ils se sont déhanchés au rythme de la salsa.



Les élèves de CE2/CM1 ont écrit un poème que chacun a déclamé sur une musique de Vivaldi. Ils ont réalisé là un bel et touchant exercice de production d'écrit.

Le chœur des grands a offert un beau moment d'émotion lors de l'interprétation de la chanson « le pouvoir des fleurs » et les CM1/CM2 ont présenté une chorégraphie rythmée ainsi qu'un florilège de figures gymniques.

Nous avons partagé un moment très convivial après le spectacle en buvant le verre de l'amitié.

## RYTHMES SCOLAIRES



Dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2014, la commune lance un appel aux bonnes volontés !

Vous avez une passion, un don ? Vous avez quelques heures à consacrer aux enfants ? N'hésitez pas à venir en discuter avec nous...

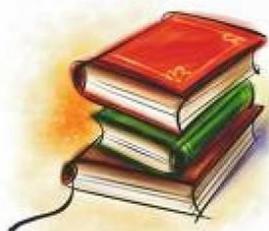
## THÉÂTRE

### spectacle des élèves de CM1/CM2 de Catherine MONTEBAULT

Les élèves de CM1/CM2 avaient convié leurs parents à une matinée théâtrale, le samedi 22 juin, dans la salle de motricité de l'école de la Colombe. Pendant deux heures, ils ont interprété plusieurs scènes, dont certaines étaient de leur composition, pour le plus grand plaisir des familles présentes.



## REMISE DES LIVRES



Mardi 25 juin, Monsieur le Maire et Madame DAVID, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, ont remis comme chaque année des livres aux enfants de CM2. Il s'agit de dictionnaires anglais/français, allemand/français et des dictionnaires des synonymes.

Un goûter a ensuite été servi par la commune aux enfants présents.



## PETITE CHENILLE DEVIENDRA...



A la fin du mois de mars, la maîtresse a apporté des petites chenilles dans la classe.  
« Elles mangent les feuilles. »(Erine)  
« Y en a une qui monte sur l'autre. »

« Les petites boules noires, c'est le caca des chenilles. »  
« Elles ont grossi. » « Elles ont déjà tout mangé. »(Thaïs)



« Elles sont grosses et grasses. »(Cléa)  
« C'est comme La chenille qui fait des trous. »(Emma)

A la mi-avril :  
« Il y a des fils comme une toile d'araignée. » (Cléa)  
« Elle fait son cocon » (Rédouane)



« Il faut attendre pour qu'elle devienne un papillon. »(Maélys)

A suivre...

## VISITE DU CHÂTEAU DE BRIE COMTE ROBERT



Nora : On a touché le mur pour sentir les pierres et que c'était rond.  
Jade : On touchait une tour.



Joan : On a vu un puits. Il y avait de l'eau.  
Erine : Pour que les animaux, ils boivent.

**Classe de Mme PEREZ**

### PETITE ET MOYENNE SECTION

Repos bien mérité après une bonne marche pleine de surprises : insectes (bousiers et fourmis), grottes et passages secrets, dessins sur les rochers, arbre tortu...





# LE BON COIN

Rubrique dans laquelle vous pouvez faire circuler des informations entre réaltais.

## Il s'agit de biens et de services non payants ou de propositions d'emploi.

Pour tout renseignement ou pour transmettre vos annonces vous pouvez contacter Patricia en mairie au 01.60.60.90.03 ou bien par mail à [mairie.de.reau.scoletcom@orange.fr](mailto:mairie.de.reau.scoletcom@orange.fr)



### DONNE CLAPIERS A LAPINS

Contact : 06.41.72.21.00

### APPEL AUX DONS POUR LA GARDERIE

La commune envisage d'enrichir la garderie en jeux. Parallèlement à ces acquisitions, il nous a paru intéressant de lancer un « appel aux dons ».  
Ainsi, si certaines personnes ont des jeux dont elles souhaiteraient se défaire, nous serions ravis de leur offrir une « seconde vie » au sein de la garderie, pour le bonheur des enfants. Ils seront à déposer en mairie.

## ARRIVÉE

Nous vous avons récemment informés du départ de Sonia FOUGERON.  
Depuis le 4 avril 2013, c'est Madame Patricia PERCET qui la remplace.  
Mme PERCET est donc en charge, entre autres choses, du secrétariat des Affaires Scolaires et de la Communication.  
Auparavant, elle a eu l'occasion de travailler dans les services de la Mairie de Vaux le Pénil.  
Nous lui souhaitons la bienvenue à Réau.



## NAISSANCES

NAISSANCE :



Parc du Plessis Picard  
Izia Julia Claire CHEBEAUX 22/04/2013

# QUOI DE NEUF AU SAN ?

## PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIONS 2012 DU PLAN CLIMAT DE SÉNART

Nous avons souhaité communiquer sur les actions qui ont été menées au sein du SAN dans le cadre du Plan Climat, actions concrètes pour l'environnement.

Le Plan Climat de Sénart a été adopté en mai 2011, et la mise en œuvre des premières actions a débuté en 2012. Les actions présentées concernent deux publics cibles : les entreprises et les ménages.

### ► Sénart Eco-Energie

L'objectif de cette opération est l'amélioration de la performance énergétique des entreprises localisées dans les Parcs d'Activités Economiques de Sénart. Sur un objectif d'accompagner 12 entreprises (réalisation d'un pré-diagnostic énergétique assorti de préconisations, formation d'un correspondant énergie et accompagnement dans la mise en œuvre des préconisations par le prestataire Bureau Véritas), 7 sont actuellement engagées dans le dispositif.

### ► Sénart Info-Energie

L'Espace Info-Energie de Sénart a ouvert en mars 2012. L'objectif est d'apporter des conseils gratuits, neutres et indépendants aux ménages sénartais sur les questions d'économie d'énergie, de travaux de rénovation thermique des logements et de mobilité.

En 2012, l'Espace Info-Energie a permis de sensibiliser 780 personnes à travers différents moyens : les permanences à la Maison de l'Environnement de Sénart, des animations dans les centres commerciaux, la participation à des événements du SAN tels que les Vélofolies ou le salon de l'éco rénovation de l'habitat, et l'animation du Défi Familles à Energie Positive. Pour permettre cette action, une convention avec l'association PACT77 a été signée et renouvelée en 2013.

### ► Le Climakit = kit d'objets visant à la sensibilisation que l'on pouvait retirer auprès du SAN ou lors de manifestation.

L'objectif du Climakit était de sensibiliser les ménages sénartais aux éco-gestes au quotidien.

### ► Familles à Energie Positive

Cette opération d'envergure nationale a impliqué près de 5000 familles en France, dont 392 en Ile de France et 41 à Sénart. Les familles sénartaises, réparties en 6 équipes, ont relevé le défi de réduire leur consommation d'au moins 8 % cet hiver par rapport à l'hiver dernier. L'objectif est dépassé puisqu'en moyenne elles ont fait plus de 13 % d'économies d'énergie, l'équipe gagnante ayant atteint les **18,5 %** d'économies.

Il est intéressant de noter que sur les 9 territoires participant à l'opération en Ile de France, Sénart est en tête concernant la motivation et le taux de suivi des consommations. La soirée de clôture s'est déroulée le 24 mai 2013 à la Maison de l'Environnement. Les résultats ont été annoncés aux familles et des prix ont été remis aux vainqueurs. Cette opération a soulevé un vif intérêt de la part des participants. Certains d'entre eux souhaitent s'en faire le relais afin que des équipes soient constituées dans leur commune pour la saison 2 du défi qui sera lancée à l'automne 2013 : les bonnes volontés réaltaises peuvent se faire connaître auprès du SAN.

### ► Présentation du projet balades thermiques

Dans la continuité des actions lancées en 2012 en direction des ménages sénartais, en partenariat avec les 8 communes et en appui avec son Espace Info-Energie, le SAN souhaite lancer fin 2013 des balades thermiques sur la période comprise entre novembre 2012 et février 2014. Concrètement, un conseiller de Sénart Info-Energie, muni d'une caméra thermique a accompagné un groupe d'habitants (environ 10 ménages) dans leur quartier en suivant un trajet prédéfini en concertation avec la commune afin de détecter les déperditions énergétiques de façade de leurs logements. La balade a été suivie d'un temps d'échanges en salle où le conseiller aborde les choix techniques les plus judicieux en vue d'améliorer la performance énergétique des logements étudiés, et répond aux questions des participants. Ce type d'actions vient en complément de la thermographie aérienne dans une démarche anticipatrice vis-à-vis des habitants.

Cette opération sera probablement reproduite et cette rubrique vous en fera part.



# FINANCES

## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le budget 2013 de la commune a été adopté à l'unanimité (compte administratif 2012 et budget primitif 2013) à l'occasion du Conseil Municipal du 10 avril 2013.

Les Commissions Finances qui se sont déroulées à partir de janvier dernier ont permis d'élaborer le budget 2013 et de dégager les principales orientations budgétaires de la commune :

- Acquisition d'un terrain destiné à désenclaver le cœur du bourg,
- Acquisition d'un terrain à Villaroche destiné à la création d'un jardin public,
- Poursuite des études concernant la requalification de la rue Frédéric Sarazin,
- Démarrage des études concernant la réhabilitation de l'église,
- Aménagement d'un terre-plein central paysager sur la RD 305 à l'entrée de la commune.

Une nouvelle fois, le consensus qui s'est dégagé lors des commissions finances et de l'adoption du budget 2013 traduit la volonté de l'ensemble des élus de Réau, de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des habitants et d'anticiper de futurs besoins en terme d'équipements et de voiries sans toucher à la fiscalité locale (maintien des taux des trois taxes) par le biais d'un budget maîtrisé et équilibré.



## LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Le budget 2013 se décompose en deux sections : investissement et fonctionnement.

La section de fonctionnement permet de réaliser les dépenses relatives au fonctionnement des services (charge d'entretien, personnel, subvention aux associations...)

La section d'investissement permet de réaliser les dépenses relatives à la réalisation de travaux (hors travaux d'entretien qui sont imputables en fonctionnement), d'aménagement, d'acquisition de biens.

Les principaux postes de recettes sont composés essentiellement des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'Etat et du SAN.

Concernant la fiscalité locale, le conseil municipal a décidé de reconduire en 2013 les taux 2012 de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti.



TAUX DES TROIS TAXES		
	Taux 2012	Taux 2013
Taxe d'habitation	6,00 %	6,00 %
Taxe sur le foncier bâti	11,60 %	11,60 %
Taxe sur le foncier non bâti	33,30 %	33,30 %

# FINANCES

## RECETTES

### AUTRES RECETTES :

Remboursement de la TVA,  
Taxes d'urbanisme ...

**269 252,03 €**

### EMPRUNT :

**290 000,00 €**

### VIREMENT DU FONCTIONNEMENT :

**148 107,04 €**

### DIVERS :

Locations de salle, droit d'occupation du domaine public, recettes des services périscolaires

**76 548,00 €**

### IMPÔTS ET TAXES :

Taxes : habitation, foncière, sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'intercommunalité

**789 683,00 €**

### DOTATIONS SUBVENTION ET PARTICIPATIONS :

Dotation globale de fonctionnement de l'Etat, compensations fiscales, subventions

**112 200,00 €**

### PRODUITS FINANCIERS, ATTÉNUATION DE CHARGES :

**223 627,99 €**

**INVESTISSEMENT  
707 359,07 €**

**FONCTIONNEMENT  
1 202 058,99 €**

## DÉPENSES

### VOIRIE ET RÉSEAUX :

Aménagement, réseaux d'électrification : installation de fourreaux rue d'Ourdy pour éclairage public

**36 993,00 €**

### AMÉNAGEMENT AGENCEMENT ÉQUIPEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX :

école, bibliothèque, salle des fêtes, ancienne cantine, Mairie, Eglise

**89 656,00 €**

### ACQUISITIONS MATÉRIEL :

Technique (lame de déneigement, acquisition de panneaux, grille pour exposition) Informatique (ordinateur mairie, bibliothèque)

**10 302,00 €**

### AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS :

Stade, Monument aux Morts, équipements sportifs

**30 495,00 €**

ACQUISITIONS FONCIÈRES : Hameau de Villaroche (pour assainissement et aménagement espaces verts), propriété impasse de la Forge, liaisons douces

**311 361,00 €**

### AUTRES DÉPENSES :

frais liés à la modification des documents d'urbanisme (PLU)

**26 229,00 €**

### REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT :

**57 550,00 €**

### DÉFICIT D'INVESTISSEMENT ANTÉRIEUR :

**144 773,07 €**

### CHARGES GÉNÉRALES :

**410 382,00 €**

### DIVERS :

Reversement sur dotation, Dépenses imprévues

**86 996,95 €**

### CHARGES DU PERSONNEL :

**437 400,00 €**

### AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Indemnités des élus, subvention aux associations, CCAS, redevance spéciale pour collecte des ordures ménagères

**95 373,00 €**

CHARGES FINANCIÈRES : Intérêt d'emprunt, provisions

**23 800,00 €**

### VIREMENT ENTRE SECTION :

**148 107,04 €**



# LES HABITANTS INTERROGENT LES ÉLUS

Vous souhaitez poser des questions aux élus, vous avez des observations à communiquer...

N'hésitez pas, un cahier est à votre disposition en Mairie !!!

## CONSEILS MUNICIPAUX

La séance du 10 avril 2013 était principalement consacrée au vote du budget.  
Lors de cette séance, le Conseil Municipal :

- A approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2012
- A approuvé à l'unanimité le compte administratif 2012
- A décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe d'habitation), et ce pour la troisième année consécutive
- A voté les budgets alloués aux associations
- A voté à l'unanimité le budget primitif 2013
- A décidé, après avoir recueilli l'avis des riverains, de valider leur choix, en changeant la dénomination de la « route de Villaroche » en « rue de la Croix des Anges ».

*Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.*

### DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**Toutes les séances sont publiques**

- *lundi 1er juillet 2013 à 20 heures*
- *Mardi 17 septembre 2013 à 20 heures*
- *Mardi 5 novembre 2013 à 20 heures*
- *Mercredi 4 décembre 2013 à 20 heures*



## LIAISON DOUCE

### Etat d'avancement du projet de Liaison Douce Réau-Ourdy :

Les acquisitions foncières étant réglées, le SAN a missionné un bureau d'études afin de monter le dossier définitif de réalisation de la future liaison douce.

Le bureau d'études a déjà réalisé des sondages de terrain le long de la route d'Ourdy. D'autre part, une réunion avec les élus, les services techniques de la commune et les agriculteurs exploitant les parcelles cultivées s'est tenue au mois d'avril, afin de définir les aménagements nécessaires à la bonne marche de l'activité agricole.

Nous sommes désormais tous « suspendus » à l'accord de subventions de la Région Ile de France, dont la décision devrait être connue début juillet.

Si, comme nous l'espérons, les subventions sont validées par la Région, le SAN pourra lancer dans la foulée un appel d'offre pour désigner l'entreprise qui réalisera les travaux.



## PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Réau s'est déroulée du 11 février au 14 mars 2013. Cette enquête publique a permis aux personnes intéressées de formuler leurs observations sur le contenu du projet de PLU arrêté le 11 octobre 2012.

Le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique a rédigé son rapport en analysant le contenu du projet de PLU, les observations du public ainsi que celles des personnes publiques associées. Ses conclusions ont permis de rédiger la version finale du projet de PLU.

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme sera mise à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2013.



## SOCIAL

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES CIRCUITS SPECIAUX ANNEE SCOLAIRE 2013—2014

Si votre enfant fréquente l'école de la Colombe à Réau, et utilise le transport spécial pour s'y rendre, nous vous informons que le CCAS a décidé, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013, de participer aux frais de transport pour les circuits spéciaux (navette entre le bourg et les hameaux) si le montant laissé à la charge de votre famille est supérieur à 50 € par enfant et hors frais de dossier.

Si c'est votre cas, le CCAS vous versera une participation financière à concurrence de 50 % des frais laissés à votre charge sur présentation des justificatifs suivants :

- Déposer une demande écrite auprès du secrétariat de la mairie avant le 30/11/2013
- Présenter la carte de transport 2013-2014
- Fournir un justificatif de paiement (facture acquittée ou reçu de paiement)
- Fournir un Relevé d'identité bancaire pour permettre le virement de l'aide

## SOCIAL

### MANDAT DU 14 JUILLET

Un mandat de 50 € est versé aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à REAU à l'occasion du 14 juillet, sous réserve que les ressources brutes pour une personne seule ne dépassent pas 1500 € et 2000 € pour un couple.

Pour bénéficier de ce mandat, il convient de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le **15 juillet 2013**, en déposant son avis d'imposition ou de non imposition 2012 sur les revenus 2011, copie de la carte d'identité et un relevé d'identité bancaire.

### REPAS PORTAGE

Nous rappelons que la commune propose un service de portage de repas, pour les personnes âgées, ou rencontrant des problèmes de santé.

Les repas sont fabriqués par notre prestataire de repas de cantine, les menus et le grammage sont adaptés à des personnes adultes.

Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de la mairie au 01.60.60.85.55

N'oubliez pas que le CCAS peut participer aux départs en vacances pour colonie ou centre de loisirs, sous conditions de ressources. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service CCAS au 01 60 60 90 42

### Les horaires d'ouverture de la mairie passent à l'heure d'été

Horaires d'ouverture au public : du 8 juillet 2013 au 30 août 2013

Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et le Samedi toute la journée  
Vendredi après-midi.

#### MAIRIE

2 Route de Villaroches  
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55  
☎ 01.60.60.26.48

✉ [mairie.de.reau@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.reau@wanadoo.fr)  
Site : [www.reau.fr](http://www.reau.fr)

### TRANQUILITÉ VACANCES

**Avant votre départ en vacances, si vous le souhaitez vous êtes invités à prendre contact avec les services de police afin de leur communiquer les dates d'absence de votre domicile et les coordonnées de votre lieu de villégiature.**

En cas d'urgence ou pour signaler une anomalie, n'hésitez pas à appeler la Police nationale en composant le 17 – appel gratuit – ou le commissariat au 01 64 19 24 00 (Savigny) - 01 64 13 50 00 (Moissy-Cramayel).

### RECENSEMENT MILITAIRE

**Garçons et filles, vous avez 16 ans, faites vous recenser.** Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.



# JOURNÉES DU PATRIMOINE

**Samedi 14 & Dimanche 15 septembre 2013**  
**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
**À RÉAU**



**AGENDAS**

**URGENT !!!** Toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation et au bon déroulement de ces journées sont les bienvenues !!! Merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie...

# DATES A RETENIR

**JOURNEES DU PATRIMOINE**

**Samedi 14**

**Et**

**Dimanche 15**

**Septembre 2013**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Samedi 14 septembre 2013**

De 14 heures à 18 heures

**Dimanche 29 septembre 2013**

**LOTO**

*Organisé par le Comité des Fêtes*

**INFO REAU N° 23**

**JUIN 2013**

**Directeur de la publication : Alain AUZET**

**L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction**

**Création et mise en page : Patricia PERCET**

**Impression : Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 à 450 exemplaires**

**Dépôt légal : 1er trimestre 2011**